

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY

La place de Château-Thierry et de sa région dans l'histoire de la Champagne

Partons de la géographie. Il n'y a pas de base plus solide.

Et, pour commencer, rappelons brièvement comment se présente, aux yeux d'un géographe, le visage de la Champagne historique.

La province de Champagne se compose de quatre grandes zones naturelles, — de quatre auréoles, en forme de croissant, — qui correspondent chacune à des formations géologiques très particulières :

de l'Est à l'Ouest, la *Champagne meusienne*, dont les terrains jurassiques s'apparentent à ceux de la Lorraine et de la Bourgogne ;

la Champagne humide, avec les argiles et les sables du Crétacé inférieur ;

la Champagne pouilleuse, qui doit son caractère à la craie du Crétacé supérieur, et qui bute contre les terrains anciens du *Massif schisteux ardennais* ;

enfin, une *zone de terrains tertiaires*, dont on peut situer le centre à Château-Thierry et dont nous nous occuperons spécialement aujourd'hui.

**

Jetons les yeux sur la carte.

On voit tout de suite que les pays qui se groupent autour de Château-Thierry occupent l'*extrême Ouest de la Champagne*. — Ils sont relativement éloignés des centres vitaux de la province : à quelque 60 km de Reims, à 110 km de Troyes, à 125 km de Sens. — Pour comble, ces distances correspondent en grande partie à des espaces vides, à de véritables steppes.

C'est assez dire qu'ils ne se trouvent pas immédiatement dans l'orbe des deux capitales traditionnelles de la Champagne : Reims et Troyes.

C'est dire aussi qu'au cours des siècles, notre région a dû subir, — beaucoup moins que la Champagne meusienne, la Champagne humide ou la Champagne pouilleuse, — la pression des robustes provinces du Nord-Est, de l'Est et du Sud-Est, — Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne, — et qu'elle a ressenti seulement par contre-coup le choc des invasions venues de l'Europe centrale. En résumé, elle échappe au rôle de poste avancé, elle n'a rien d'une « marche ».

D'où l'on devine qu'elle est restée, dans une large mesure, à l'écart de la rivalité des ambitions, de l'activité haletante de l'une et l'autre Champagnes historiques, Champagne de Reims et Champagne de Troyes. Condition toute particulière, qui lui a valu de mener une vie personnelle, de jouir d'une sorte d'autonomie.

Voilà donc le premier fait, un premier fait proprement géographique : *la situation excentrique de notre région par rapport à l'ensemble de la province de Champagne*.

**

En voici un autre.

Par sa bordure occidentale, notre région voisine de tout près avec le Valois et l'Île-de-France. — Mieux encore, par ses formations tertiaires, par son sol, par ses aspects, par ses aptitudes naturelles, elle est plus proche de leur rythme d'existence que de celui de la Champagne pouilleuse ou de la Champagne humide, et ce sont, d'autre part, des pays singulièrement attrayants que ceux-là, doués d'une forte personnalité, comblés de ressources, et mêlés depuis les origines aux crises de croissance de l'autorité royale.

Par là, il apparaît clairement que Château-Thierry et sa région sont pris entre deux pôles d'attraction : Parisis et Champagne. Il y a là quelque chose comme une zone de transition.

**

Cette Champagne intermédiaire, regardons-la maintenant d'un peu plus près ; examinons-la en elle-même et nous allons découvrir un *troisième fait*, qui n'est pas moins important.

Elle se divise en quatre sous-régions, nettement individualisées :

1° — *La Brie Champenoise*, qu'on nomme ainsi pour la distinguer de la Brie totale, et, plus précisément, de la Brie française, qui se prolonge jusqu'au sud de la Seine.

Cette Brie champenoise, c'est un plateau entaillé de vallées, un plateau dont l'argile de Brie, avec ses meulières, constitue l'assise. Son sol, abondant en marnes et en glaises, est généralement imperméable. — L'eau s'amasse dans les fonds, s'étale en étangs, entretient des forêts humides.

L'altitude y est plus forte que dans la Brie française, et le relief plus heurté. Les vallées s'enfoncent profondément, leurs flancs sont fréquemment abrupts. Les villages, les hameaux, les fermes isolées, particulièrement nombreuses ici, sont pour la plupart perchés sur les corniches qui bordent ces vallées, et le préfixe mont domine dans la toponymie : Monthurel, Montlevon, Montigny, Montchevret, Montbazin, Montfaucon, etc...

Mais en contre-partie de cette rudesse, d'épais et larges revêtements limoneux parsèment le pays, de plus en plus accentués à mesure que le plateau de Brie s'incline vers le centre du Bassin parisien. Là, l'horizon se dégage, les arbres se réfugient sur les marnes des versants, les prés se cantonnent au bord des rivières. Le sol tend à l'horizontalité, prend forme d'amples ondulations et se couvre de cultures.

Ainsi se dessine un paysage très varié : des champs, des herbages, des forêts, des vergers, des côtes que la vigne a jadis tapissées, et qui gardent, dans leurs amas de pierres arrachés au sol, dans leurs « murgers » de couleur grise, la trace émouvante de la peine des ancêtres.

2° — Entre la Marne et l'Ourcq, l'*Orxois* ou, comme son nom l'indique, le pays de l'Ourcq. La géologie de l'Orxois est fort complexe et tourmentée. Elle aboutit à faire prédominer des noyaux de calcaire de Brie, régulièrement entourés d'une large auréole où se mêlent, à doses diverses, l'argile verte, les marnes et le gypse.

Ces noyaux sont, par endroits, surmontés de dépôts de limon qui peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur, mais qui, dans l'ensemble, sont moins étendus que dans la Brie Champenoise.

En somme, ce qui l'emporte dans l'Orxois, ce sont les sols imperméables, qui favorisent le ruissellement et qui accumulent l'eau dans les parties basses. Du même coup, l'érosion, fort active, a brutalement dégagé les éléments résistants et modelé un relief capricieux, par endroits presque brutal.

Tout cela fait de ce pays une curieuse mosaïque de buttes morcelées, de petits plateaux cultivés, de bocages touffus et de marécages encombrés de roseaux, d'où jaillissent en rangs serrés des peupliers.

3° — A l'Est de l'Orxois, le *Tardenois*.

Là, tout change brusquement. C'est un autre monde. On se trouve en présence d'une vaste surface, tabulaire ou mollement vallonnée, largement découverte, et garnie de ce précieux limon des plateaux dont la fertilité saute aux yeux.

C'est là un bon exemple de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler, d'un terme anglais, l'*openfield*, c'est-à-dire le pays ouvert, découvert, aux horizons dégagés, la rase campagne.

En réalité, l'*openfield* du Tardenois n'est pas absolument continu. Ça et là, des sables s'emparent de la surface du sol par larges pans et provoquent la formation de nappes forestières, comme la forêt de Fère et la forêt de Ris, ou même, comme aux environs immédiats de Fère et de Coincy, l'étalement de landes, tout en bruyères, fougères et bouleaux.

Mais ce ne sont là que nuances, et, quand on a traversé le Tardenois, l'image qu'il laisse en nous, c'est celle d'une sorte de désert qui, sous un ciel sans limites, s'anime comme par miracle au temps des semaines et des moissons.

Enfin, 4° — *La Vallée de la Marne*, qui sert d'axe à cet ensemble et qui, par elle-même, compose une région bien à part.

Par le couloir d'Épernay, la Marne s'enfonce dans les calcaires et les travertins et s'y imprime en vigoureux méandres. De chaque côté de son lit, le sol se relève, tantôt par larges terrasses étagées, tantôt par pentes raides, assez, dans tous les cas, pour encadrer franchement la vallée et la séparer des plateaux d'alentour.

Au premier regard, région pauvre en ressources que cette étroite vallée, mais qui doit à la présence de la rivière un puissant attrait. Depuis des millénaires, l'homme s'est ingénier à la plier à ses desseins. Sur les crêtes, il a laissé subsister les peuplements sylvestres et même reboisé ; sur les côtes, il a planté de la vigne ; dans les bas, il a aménagé des prairies, des vergers, des champs, cependant que la rivière elle-même lui apporte l'appoint d'une fonction commerciale.

Ainsi, tandis que les amples croissants homogènes de la Champagne humide ou de la Champagne pouilleuse gardent grossièrement, du Nord au Sud, les mêmes aspects, les mêmes genres de vie, ces quatre pays que nous venons de survoler —

Brie champenoise, Orxois, Tardenois, Vallée, — disposent d'une économie variée, pourvue de ressources complémentaires et propre à diversifier les activités. Cette complexité les amène à vivre dans une large mesure, de leur propre substance, à se ramasser sur eux-mêmes. On peut attendre d'eux qu'ils soient moins portés que les autres parties de la Champagne à s'agglomérer au noyau de la province, à se fondre dans une grande unité territoriale.

Et voici, pour en finir avec cet aspect géographique, un dernier fait, particulièrement incontestable : de bonne heure, un centre a marqué sa place au point de jonction de ces quatre pays.

C'est une bourgade romaine, avec un pont sur la Marne. Puis, c'est la métairie de Charles Martel aux Chesneaux et le château qu'il fait construire pour garder à vue son royal pupille. Ce sera bientôt toute une ville qui s'édifiera dans l'ombre du château, descendra jusqu'à la Marne et la franchira pour s'étendre plus à l'aise sur la rive gauche.

Le site de cette position centrale (et je note au passage qu'il y aurait là une question à reprendre dans le détail) était tout indiqué par la nature.

Un relief qui, dans le temps troublé des origines, offrait de remarquables facilités de défense.

Au pied des hauteurs, un espace assez large pour qu'une population puisse se grouper sous la protection de la forteresse.

Une rivière propice à la navigation et rejoignant, en amont comme en aval, des régions actives.

Sur la rive gauche, un important dépôt d'alluvions anciennes, qu'on peut désigner sous le nom de Plaine de Nogentel, — le plus important qui se rencontre entre Épernay et Meaux, — assurant à la ville naissante des possibilités exceptionnelles d'installation humaine et d'approvisionnement.

De surcroit, une position d'étape sur les routes qui reliaient le centre du Bassin parisien et les régions de l'Est à Soissons, à Laon, aux pays du Nord, et dont le tracé s'est amorcé par des chemins gaulois, par des voies romaines, par des chaussées Brunehaut.

C'est ainsi qu'apparaît, dans sa situation excentrique, dans ses relations de voisinage avec le Valois et le Parisis, dans sa physionomie et son économie particulières, dans ses quatre pays groupés autour d'un centre séculaire, en marge de la Champagne de Reims et de la Champagne de Troyes, une troisième Champagne, une Champagne aux caractères moins tranchés que l'ensemble de la province, si l'on veut, une « Champagne atténuée », et que, pour ma part, je proposerai de dénommer « la Champagne de Château-Thierry ».

C'est, vous le voyez, à quelque chose comme un baptême que je vous ai conviés.

De ces données géographiques, on ne prétend pas déduire, à la façon des géomètres, des tendances, des séries de faits fatalement déterminées. L'histoire est moins rigoureuse. Il suffit souvent de menus incidents pour changer, de façon fort inattendue, le cours des événements. On entend donc simplement maintenir, entre le sol et les hommes, une liaison dont l'existence, sinon la force et la constance, ne peut être mise en doute, et, par là, projeter quelques lueurs sur ce qui nous occupe.

Remontons aux siècles obscurs où la France se cherche dans les ruines de la Gaule romaine et le tumulte des invasions barbares.

A la mort de Clovis, son royaume est partagé entre ses quatre fils : à Thierry, échoient les pays de l'Est, dont relèvent Reims, Troyes et Châlons-sur-Marne ; à Clodomir, l'Orléanais et les cités voisines, dont Sens ; à Childebert, Paris et les pays de l'Ouest jusqu'à la Somme et la Manche ; à Clotaire, un royaume de Soissons, qui s'étend jusqu'à la mer du Nord et dont dépend Château-Thierry. On voit donc qu'à ce moment-là, la Champagne de Château-Thierry se trouve officiellement séparée du reste de la Champagne : Troyes, Sens, Châlons et Reims.

A la mort de Clotaire (561), nouveau partage, et séparation réaffirmée entre Château-Thierry et les autres cités champenoises.

Au traité d'Andelot (587), Château-Thierry fait partie, avec Reims et Châlons, du royaume de Childebert II, mais Troyes et Sens rentrent dans le royaume de Gontran.

A travers ces remaniements, que nous nous contentons d'évoquer, le royaume franc tendait à se répartir entre trois grandes régions politiques : l'Austrasie ou Gaule de l'Est, la Neustrie ou Gaule du Nord-Ouest, la Bourgogne ou Gaule du Sud-Est. Si les caractères de chacune de ces trois régions étaient assez marqués, leurs limites étaient fort instables. Or, la Champagne de Château-Thierry se trouvait à la rencontre des trois Gaules, et on la voit passer successivement de l'une à l'autre au hasard des traités et des conquêtes.

En somme, tandis que la Champagne de Reims et la Champagne de Troyes, en dépit d'une histoire très tourmentée, demeurent généralement encadrées dans de grandes unités territoriales, la Champagne de Château-Thierry passe de mains en mains et, dans tous les cas, ne s'agrège jamais de façon un peu suivie à ce qui sera la province de Champagne.

Sous les Carolingiens, c'est la même situation qui se constate. Elle apparaît même plus accusée, car des pays ont acquis une valeur administrative très précise, avec des limites arrêtées, et les partages successoraux, bon gré mal gré, tiendront compte de cette organisation sous-jacente. — Or, dans la liste des *pagi* distribués par provinces ecclésiastiques, les diocèses de

Sens et de Troyes relèvent de la IV^e Lyonnaise , tandis qu'à la II^e Belgique appartiennent les diocèses de Reims et de Soissons, ce dernier comprenant notamment les pays du Tardenois, de l'Orxois, du Valois et de l'Ormois.

Ainsi, une fois de plus, la coupure est franche, du moins avec la Champagne de Troyes, et elle s'aggravera de ce fait que Château-Thierry, avec Charles-Martel et à la veille de l'avènement de la dynastie carolingienne, est né en tant qu'être historique : c'est Château-Thierry qui est devenu le chef-lieu d'un des *pagi* dépendant du diocèse de Soissons, l'Ormois.

Aussi n'est-il pas surprenant que, dans le démembrement de l'Empire Carolingien, la Champagne de Château-Thierry ait subi un sort qui l'éloignait plus que jamais de la souche champenoise. Vers la fin du IX^e siècle, la monarchie aux abois en fait don à la maison de Vermandois qui avait entrepris, entre Flandre et Bourgogne, un énorme rassemblement de territoires.

Dès lors, et pendant près d'un siècle, elle va suivre les destinées du Comté de Vermandois, et notamment servir de champ de bataille ou d'enjeu dans les luttes confuses qui mettent aux prises les partisans respectifs et d'ailleurs changeants des rois Eudes et Charles le Simple.

Puis, quelque temps après la mort du comte de Vermandois Héribert II, — peut-être en 945, — elle échappe, on ne sait trop à la suite de quels événements, à la maison de Vermandois et tombe aux mains d'un seigneur nommé Thierry. Tant qu'elle sera en la possession de cette famille, la Champagne de Château-Thierry connaîtra, autant qu'on puisse l'affirmer, une existence relativement paisible, mais — retenons-le, — une existence qui une fois de plus, n'a rien de commun avec celle de la province de Champagne.

*

Nous voici parvenus à la fin du XI^e siècle.

Du point de vue qui nous intéresse, tout ce qui vient d'être dit peut se résumer en ces mots : *depuis les origines jusqu'au dernier quart du XI^e siècle, la région de Château-Thierry est demeurée étrangère à l'histoire de la Champagne essentielle.* Elle a été absente de cette lente germination, de ce dur et patient travail de soi sur soi, comme dit Michelet, qui, des espaces rémois et troyens, a fait surgir une province. Quand elle sera incorporée à la province champenoise, ce ne sera qu'avec un long retard et, si l'on peut dire, par voie d'adoption.

Il est vrai qu'au 8^{me} siècle, les comtes de Vermandois, de qui dépendaient alors Château-Thierry et sa région, avaient hérité du comté de Champagne : mais leur avidité de conquête, leur politique terriblement remuante, leur dédain des œuvres de

paix, ne leur avaient pas permis d'opérer une soudure effective entre leur ancien patrimoine et ce nouveau domaine. Au surplus, dès le début du XI^e siècle, en 1.019, le comté de Champagne cessait de leur appartenir pour passer sous l'autorité d'Eudes, comte de Blois.

C'est donc seulement vers la fin du XI^e siècle, en 1.076, selon toute vraisemblance, que les trois Champagnes finirent par être réunies en un seul bloc, au profit des descendants de ce même Eudes, comte de Blois et comte de Troyes. Désormais, la Champagne de Château-Thierry peut être regardée comme partie intégrante de la Champagne centrale.

Mais ne nous y trompons pas : il y a loin de cette annexion à la fusion qu'on serait tenté d'imaginer. On ne supprime pas d'un trait de plume les différences qu'ont créées des siècles de vie séparée.

Que la Champagne de Château-Thierry, depuis les Carolingiens, ait acquis quelque consistance et bénéficié de courants de civilisation qui lui venaient surtout du Parisis et du Valois, il faut en convenir. Que d'autre part la Champagne de Reims et la Champagne de Troyes ne soient pas encore devenues ces ardents foyers d'activité économique, intellectuelle et artistique qui brillèrent d'un si vif éclat au siècle suivant, on ne peut le nier. Il reste, pourtant, que dans tous les sens, le développement s'affirme très inégal.

Cependant que Château-Thierry au pied de son acropole, ne parvient que lentement à faire figure de ville, Reims, Troyes, Châlons, Sens, Provins sont déjà des cités florissantes et de large renommée. L'existence de grandes foires à Châlons et Reims en atteste dès 963. Les écoles de Reims sont célèbres depuis l'épiscopat de Foulques (883-890). La construction d'une première cathédrale à Reims est entreprise vers 820 par l'archevêque Ebbon, et c'est à Troyes en 878 que le pape Jean VIII vient tenir un concile et couronne le roi Louis le Bègue.

Le décalage est manifeste, et l'avance qu'ont prise les Champagnes de Reims et de Troyes sur la Champagne de Château-Thierry va se traduire aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles par un splendide épanouissement dans tous les domaines.

C'est alors que les grandes Foires de Champagne exercent une fonction internationale, suscitent un intense mouvement industriel et donnent l'essor à une bourgeoisie d'affaires singulièrement puissante.

C'est à la même époque que la Cour comtale de Troyes s'attribue une place prépondérante dans l'organisation et la conduite des Croisades, que, par ses poètes, ses chroniqueurs, ses érudits, par la littérature réaliste qui jaillit des sources populaires, elle représente un des sommets de l'esprit du temps, et que, de Clairvaux, rayonne sur toute la Chrétienté le mysticisme raisonnable de Saint-Bernard.

Toujours en vertu de cet exceptionnel dynamisme, la cathédrale de Reims, cette merveille des merveilles, marque l'apogée du style gothique, et, dans la Champagne de Troyes, se crée un art proprement champenois, appliqué jusqu'à l'excès à faire triompher les principes d'équilibre et d'élasticité, mêlé par un idéal d'élégance nerveuse, de légèreté, d'amincissement des volumes, de réduction systématique des pleins, tous caractères qui font, par exemple, du croisillon sud de la cathédrale de Sens, ou du jubé de l'église de la Madeleine à Troyes, des œuvres un peu subtiles peut-être, mais étonnantes de délicatesse et de grâce.

Rien de tel, nous le savons, dans notre Champagne de Château-Thierry. Une structure industrielle et commerciale réduite à sa plus simple expression, pas de grandes foires, pas d'entreprises qui dépassent les dimensions de l'atelier familial. Au point de vue intellectuel, pas de centres dignes de ce nom. Des monuments religieux fort nombreux, certes, et d'un incontestable intérêt, mais qui sont dus surtout à l'initiative des ordres monastiques, et qui, dans l'ensemble, fidèles aux tendances fondamentales du roman et du gothique, s'abstiennent de prétendre à l'originalité d'un art régional.

Quant au rôle politique, il reste purement occasionnel. Le bon abbé Poquet s'évertue bien à démontrer que tels ou tels comtes de Champagne ont eu pour Château-Thierry une tendresse particulière, que leur château des bords de la Marne était une de leurs résidences préférées, et qu'ils ont comblé la ville de bienfaits : au vrai, et si l'on s'en tient aux faits solidement établis, il semble bien que cette dépendance, éloignée de leur centre habituel d'action, n'ait été pour eux qu'un relais commode sur la route de Paris, voire un refuge dans les moments difficiles. Pour être bons princes, et pour éviter de faire par trop figure d'iconoclastes, convenons que la comtesse Blanche — Blanche d'Artois — nous a témoigné un attachement plus sensible, mais son cas demeure une exception.

**

Ces réserves faites, la réunion de notre Champagne à la Champagne comtale, c'est tout de même un événement de grand poids, un tournant décisif de notre histoire.

Si les comtes de Troyes n'ont pas fait de notre ville et de notre région une des bases de leur action, ils ne les ont pas moins fait entrer dans leur sphère d'influence. Ils ont octroyé à la ville une charte communale ; elle a bénéficié de leurs liberalités, ils se sont souciés de l'urbaniser. Sans doute, à la longue, ce Far-West où nous sommes se serait-il, si j'ose dire, plus franchement, plus profondément « champagnisé ».

Mais cela n'a duré, ne l'oubliions pas, que de 1.076 environ à 1.300, soit en tout un siècle un quart, et ce n'est pas beaucoup dans la vie d'une collectivité. Surtout, la suite de cette histoire va recreuser le fossé qui était en train de se combler entre notre région et le reste de la province.

Tout au début du XIV^e siècle, en effet, le mariage de Philippe le Bel et de Jeanne, héritière du comté, fait passer la Champagne dans le domaine royal. Par là même, la Champagne de Château-Thierry se trouve rejetée dans l'attraction du Parisis. Guerre de Cent ans, luttes de Louis XI contre la maison de Bourgogne, guerres de Religion : cette longue série de violents conflits l'entraîne inévitablement dans le sillage de la politique royale, cependant que la Champagne proprement dite trouve le moyen de reprendre, au moins par moments, une attitude personnelle.

Aussi, quand, au XVII^e siècle, l'ordre se rétablit, est-elle préparée à subir tout spécialement les effets de l'absolutisme et de la centralisation monarchiques. Elle n'est plus qu'une banlieue de la capitale. Oh ! ce n'est pas qu'elle manque de sève, puisqu'elle est capable de produire un La Fontaine et un Racine ; mais Racine et La Fontaine, dès que leur génie s'est décidément éveillé, ont compris qu'il était indispensable de le réchauffer au soleil de Versailles.

Au demeurant, la vieille Champagne tout entière, la Champagne de Reims et de Troyes, est logée à la même enseigne, et le temps n'est plus où l'on pouvait songer à se tourner vers elle.

En 1652, le duc de Bouillon reçoit de la Royauté le duché de Château-Thierry, en échange de la principauté de Bouillon. L'absolutisme monarchique est alors si fermement établi que cette nouveauté reste sans influence appréciable sur la vie générale de notre région. C'est, en tout cas, — et voilà ce qui importe, — un changement qui, loin de rapprocher la Champagne de Château-Thierry du noyau de la province, contribuerait plutôt à renforcer son isolement.

Un isolement que la division en départements, sous la Révolution, ne laissera pas que de consacrer brutalement. En effet, avec les départements de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne et des Ardennes, la Champagne de Reims et la Champagne de Troyes conservent à peu près leur ossature sous le tracé des circonscriptions nouvelles ; quant à la Champagne de Château-Thierry, elle se trouve accolée au département de l'Aisne comme un élément disponible et sans parenté définie, comme si elle n'avait rien de champenois et n'offrait quelque relation appréciable qu'avec l'ancien domaine vermandois.

En dépit de ce rattachement, qui date de plus d'un siècle et demi, on peut même dire qu'elle n'est pas parvenue à sortir de sa solitude et que, reléguée tout au sud du département, dans une sorte d'îlot triangulaire, elle a vraiment l'air d'un enfant perdu : pour ne citer que ces deux faits, aucune voie

ferrée ne la relie aux autres arrondissements, et, dans le régime électoral actuel, aucun candidat de son cru ne réussit à la représenter au Parlement.

**

A présenter ainsi, en face d'une province qui a connu de grandes heures, une Champagne à tous égards atténuée, il pourrait nous venir une crainte, doublée d'un remords. La crainte d'avoir amoindri, assombri les fastes de notre petite patrie. Le remords d'avoir blessé une fierté citadine fort légitime, en replongeant dans l'ombre quelques légendes flatteuses. Mais voici qui sera de nature à nous réconforter.

Les événements historiques, comme les médailles, ont toujours un revers et un avers. L'avers de notre médaille à nous, c'est surtout le XIX^e siècle qui va nous le découvrir.

Grâce aux grandes Foires de Champagne, fort intelligemment soutenues par les comtes, la Champagne de Reims et la Champagne de Troyes étaient devenues dès le Moyen-Age, nous l'avons noté, des pays de grande industrie, et ce mouvement n'avait fait que s'accentuer au cours des siècles. Ce fut d'abord la draperie, qui ne pouvait que prendre une importance accrue avec l'apparition du machinisme. Puis ce fut, sous le Premier Empire, la marche du vin de Champagne à la conquête de l'Europe, et, sur ce point encore, une industrialisation massive, surtout sous l'impulsion de Jean Moët, maire d'Épernay, baron de l'Empire, et de madame Veuve Clicquot, fille du maire de Reims Ponsardin.

L'avantage économique était éclatant : dans ces pays au sol maigre, un Pactole roulait désormais ses flots d'or. Mais les effets sociaux étaient d'un bénéfice plus discutable. C'était, d'une part, la prééminence d'une bourgeoisie plus riche et plus puissante de jour en jour, prompte à prendre dans la Champagne moderne la place de la Noblesse d'Ancien Régime ; d'autre part, la formation d'un prolétariat ouvrier de plus en plus nombreux, de plus en plus enclin à s'entasser dans les villes. Rien qu'entre 1851 et 1872, — soit en une vingtaine d'années, — la population de Reims passe de 47.000 âmes à 72.000, celle de Troyes, de 27.000 à 38.000. Entre 1872 et 1911, la crue démographique se poursuivait sur le même rythme : pour Reims, de 72.000 à 110.000 ; pour Troyes, de 38.000 à 59.000.

Or, les crises économiques, qui, dès avant la Révolution, étaient graves et fréquentes, se sont multipliées depuis le début du XIX^e siècle. Crises de mévente, chômage prolongés, journée de travail de 14 heures sous le Premier Empire et qui ne s'humanisera que lentement, salaires insuffisants, et ceux des femmes de 50 % plus bas que ceux des hommes, exploitation de l'enfance et désastreuse mortalité infantile, la faim, le

taudis, la misère sous ses formes les plus dégradantes, et, conséquence inévitable, — un malaise social persistant, un vent de révolte qui à chaque instant tourne à l'orage. A Reims, en 1.832, flotte, comme à Lyon, le drapeau noir avec la devise : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant », et c'est à Troyes qu'Eugène Buret se documente pour publier en 1.840 son livre *De la misères des classes laborieuses*.

Comment ne pas remarquer qu'en ce même XIX^e siècle, et jusque dans les moments les plus difficiles, la Champagne de Château-Thierry ne laissait apparaître rien de comparable à cette accumulation de souffrances, à cette démoralisation, à cette brutale opposition des classes ? On n'y était pas riche, on n'y voyait pas s'édifier de colossales fortunes, et, dans les campagnes, le vigneron, le laboureur, l'artisan avaient souvent bien de la peine à joindre les deux bouts. Du moins le régime de la vie y échappait-il à cette allure de catastrophe, et l'ouvrier n'y était-il pas cet être sans racines que rien ne retient sur la pente des gestes désespérés.

Sous la Restauration, à Château-Thierry, l'industrie n'était représentée que par une filature de coton qui employait de 80 à 90 hommes et femmes, une filature de laine avec 12 ouvriers, un laverie de laine avec une quinzaine. A Neuilly Saint-Front, une fabrique de bas et de chaussons, d'ailleurs en décadence, occupait 200 personnes des deux sexes. A Fère-en-Tardenois, une autre fabrique de bas et chaussons en comptait 300. Encore doit-on noter que nombre de ces ouvriers travaillaient chez eux, ce qui communique au problème du travail un tout autre aspect. Nous voilà loin des foules prolétariennes de Reims ou de Troyes.

Quant au vin brut qui ne s'écoule pas vers les caves d'Épernay, ce sont de petits ateliers familiaux qui se chargent de le champagniser, et il n'est pas plus mauvais pour cela. En somme, d'un point de vue économique et social, c'est encore une Champagne atténuée que la nôtre, moins trépidante que l'autre, mais plus stable, plus paisible, et d'existence plus harmonieuse.

L'avantage n'est pas mince, sauf, bien entendu, aux yeux de ceux pour qui le profit économique prime tout. Tout compte fait, nous sommes ici au cœur d'une région qui a été épargnée par les excès d'une civilisation de quantité et qui, du même coup, est restée plus près de la vieille France que le reste de la Champagne.

Dira-t-on que sa personnalité est moins certaine parce qu'elle a moins bâti, moins lancé d'entreprises commerciales, moins troué le ciel de cheminées d'usines ? Les personnalités les plus fortes sont fréquemment les plus discrètes ; la nôtre a d'illustres répondants, et le mieux que nous ayons à faire, c'est, à l'exemple de Candide, de cultiver avec amour notre jardin.